

L'A.T.A. GAGNE ...ET DOIT SE TAIRE ?

Début octobre 1993, plusieurs quotidiens et hebdomadaires publiaient une publicité qui incitaient les téléspectateurs à regarder le dimanche suivant la RTBF à 18H25 et RTL-TVi à 20H, afin de participer à un référendum pour voter pour ou contre le projet de créer un grand prix automobile de Formule 1 à travers les rues de Bruxelles. Notre curiosité était aiguisée et nous avons répondu présent au rendez-vous. On nous proposait, en fait, une publicité pour un jeu vidéo, sans aucun rapport avec la publicité écrite.

L'un des administrateurs de l'A.T.A. a voulu voir comment réagirait à ce cas de couplage publicitaire trompeur le JEP, Jury d'Éthique Publicitaire (JEP, Conseil de la Publicité, Rue des Colonies, 18-24, Bte 9 - 1000 Bruxelles. Tél.: 02/502.77.33).

IL NE PEUT ÊTRE FAIT ÉTAT PUBLIQUEMENT ...

Après de nombreux mois et de nombreux rappels, nous avons enfin reçu la réponse suivante, le 11 mars 1994, de Monsieur J.C. Dastot, Directeur, Secrétaire du jury : "Après examen de l'annonce -avec quelque retard pour lequel nous vous demandons de nous excuser-, le Jury a recommandé à l'annonceur de ne plus recourir à une présentation conçue de manière à susciter un intérêt pour un thème qui n'a pas de lien avec le sujet du spot. Cette manière de détourner l'intérêt d'une façon aussi marquée comporte, en effet, le risque d'induire en erreur. L'annonceur, tout en fai-

sant valoir le côté manifestement insolite et extravagant de l'annonce, a pris bonne note de la recommandation du Jury pour l'avenir".

S'ensuit une phrase étonnante : "L'intervention du jury ne concerne que la publicité. Elle ne peut constituer en aucun cas une garantie de sa part, l'appréciation des Tribunaux restant souveraine en cas de litige. Il ne peut en être fait état publiquement, toute publication éventuelle A VOTRE INITIATIVE (les majuscules sont le fait de notre rédaction) d'informations concernant ce dossier engageant dès lors votre seule et entière responsabilité". Cette phrase pour le moins intimidante, ne nous permet pas de citer le nom de la firme remise en question, à notre demande, par le JEP. Ceci réduit singulièrement les retombées de notre victoire. A quoi bon de consacrer gracieusement, en tant que citoyens, tant d'énergie pour forcer le JEP à prendre position sur un dossier rigoureux, si ce Jury d'Éthique, en confirmant le bon droit de notre irritation, nous signifie qu'il ne peut pas être fait état publiquement de sa recommandation critique à l'annonceur malhonnête.

Nos lecteurs, que nous avons tenus au courant de l'évolution de ce dossier, dans le présent journal, mois après mois, ne comprendraient pas que nous fassions silence sur l'issue positive de notre action. Il est intéressant à signaler également que les précédents courriers du JEP ne nous interdisait pas de faire état publiquement des étapes précédentes de cette affaire... Essaierait-on uniquement de nous empêcher d'annoncer notre victoire au public ? Ah, ces publicitaires...

Cette expérience nous mène, ce qui est notre droit, à conseiller aux téléspectateurs d'éviter la perte d'énergie que constitue le long travail de la soumission d'une plainte -même justifiée, comme la nôtre- au Jury d'Éthique Publicitaire. Il fallait essayer pour s'en rendre compte. Au moins, notre initiative aura servi à cela.

UNE COMMISSION, 7 ANS APRES...

Contrairement au JEP qui est une instance professionnelle interne aux annonceurs, la Commission d'Éthique Publicitaire installée le 12 janvier 1993 par le Ministre Elio Di Rupo (alors qu'elle était créée par l'article 29 du décret du 17 juillet 1987 sur l'audiovisuel...) regroupe l'ensemble des partenaires sociaux. Présidée par l'ancien publicitaire Emmanuel Hollander (voir notre courrier des lecteurs de notre n°3), le conseil d'administration de cette Commission se compose de Marie-Claire Musin (PS), Christian Bontinckx (CRIOC) (voir note de bas de l'article "Qui a peur de supprimer la pub à la RTBF", dans le présent numéro), Jean-Marie Bragard (Ligue des Familles), Dan Cukier (Marketing Unit), Jean-Charles De Keyser (RTL-TVi), Francis de Laveleye (Club des Producteurs), Philippe Delussinne (Y&R), Jacques Deneef (B3A), Alain Purnode (UBA), Alain Flausch (IP), Olivier Hanse (N.-D. Paix Namur), Robert Lombaerts (Cabinet audiovisuel), Serge Maucq (Test Achat), Pierre-Paul Vander Sande (RMB) ainsi qu'Henri Ingberg (Administrateur général de la Communauté française).

Comme le signale son Président, dans Média Marketing (mars 94), cette

Commission donnera "des avis sur toute question relative à la publicité radio-télévisée : vérifier la conformité des messages de publicité aux lois, décrets et arrêtés...". Le travail prioritaire résidera dans l'élaboration d'un code d'éthique qui servira de cadre de référence. Si une plainte d'un téléspectateur est justifiée, il pourra s'en suivre des sanctions. "Celles-ci, poursuit Emmanuel Hollander, devront être efficaces, sans quoi la Commission perdra toute crédibilité. Davantage que d'amendes, il s'agira plutôt d'interruptions de campagnes. Dans le cas où un annonceur refuse d'obtempérer, le ministre aura le droit d'intervenir puisque la loi lui en donne le pouvoir" (1).

Dans le cas de la plainte que nous avons soumise au JEP, il est inutile de la reproposer à cette nouvelle Commission car celle-ci ne traite que de l'audiovisuel alors que dans notre exemple qui couplait un message écrit à un spot publicitaire, l'élément trompeur se trouvait dans la publicité écrite.

Benoit GOOSSENS
Président de l'A.T.A.

(1) Envoyez vos plaintes à la Commission d'Éthique de la Publicité, c/o Direction Générale de la Culture et de la Communication, Direction Générale de l'Audiovisuel, Bd Léopold II, 44 - 1080 Bruxelles. Noter dans votre courrier que vous envoyez copie de votre plainte à notre association et faites-nous en parvenir une photocopie à l'A.T.A., rue du Viaduc, 19 - 1050 Bruxelles.

NOS PROCHAINS INVITÉS "FIL-ROUGE"

- Pour notre émission "Télesur écoute" (voir page 3), les trois premiers invités "fil-rouge" d'avril seront le chanteur **Claude Semal** qui vient de nous proposer pendant plusieurs mois son spectacle "Le Cimetière des Belges", **Regino Rodriguez Garrido**, militant d'Act-Up (pour commenter la soirée "Tous contre le SIDA") ainsi que **Jean-Luc Outers**, l'un de nos écrivains, dont le roman "L'Ordre du Jour" vient d'être adapté au cinéma.
- Ensuite, par souci de pluralisme, à l'occasion du voyage de Jean-Paul II en Belgique, nous inviterons l'abbé **Armand Pirard** qui commente à la RTBF les voyages pontificaux ainsi que **Roger Noël**, dit **Babar**, d'Alternative Libertaire, qui a lancé une campagne de débaptisation.

COMMENT TÉLEZ-VOUS ?

Editeur responsable : Patrick Senebart



AVRIL 1994

Bureau de dépôt

Bruxelles 5 à 1050-Bruxelles

Périodique mensuel de l'Association des Téléspectateurs Actifs (A.T.A.)

A.T.A. a.s.b.l. • Rue du Viaduc, 19 - 1050 BRUXELLES • Tél et FAX : (02) 539 19 79

SOMMAIRE

POUR OU CONTRE UN DÉBAT CONTRADICTOIRE AVEC LE PAPE

LE SERVICE PUBLIC FAIT LA SOURDE OREILLE

LE JURY D'ÉTHIQUE PUBLICITAIRE CONSIDÈRE COMME JUSTIFIÉE UNE PLAINTE DE L'A.T.A.

LE MINISTRE PHILIPPE MAHOX RÉPOND À NOTRE QUESTIONNAIRE



NOTRE GRAND DOSSIER DU PETIT ÉCRAN :

"QUI A PEUR DE LA SUPPRESSION DE LA PUBLICITÉ ET DU SPONSORING À LA RTBF ?"

EN PAGE 6,7 ET 8.

LES CONSOMMATEURS REFROIDIS ?

A la RTBF, chaque soir de la semaine vers 19 heures, la séquence "Cartes sur table" animée par Jean-Paul Procureur met face à face des particuliers ayant un litige avec des professionnels fournisseurs de biens ou de services.

Cette séquence de l'émission "Servi Chaud" fut, fin décembre, interdite de diffusion pour la première fois par un magistrat carolo. Ce soir-là, sur la sellette : une firme d'ameublement au nom quelque peu enchanteur. Sans même entendre le point de vue des producteurs de l'émission, la justice interdisait sa programmation sous peine d'une amende de 250.000 F. La RTBF a aussitôt introduit un recours afin de pouvoir diffuser ultérieurement la séquence litigieuse. Voilà qu'une seconde interdiction vient de geler la diffusion d'une autre séquence.

La RTBF estime que cette procédure est de nature à compromettre gravement sa mission d'information.

DES COMMERÇANTS CRUXIFIÉS

Jean-Paul Procureur considère que deux émissions sur cent trente diffusées depuis le début de la saison, ce n'est pas un cataclysme et cela démontre la rigueur du travail du Centre de la RTBF Charleroi.

Une autre menace pointe à l'horizon : circule en effet une pétition qui prend la défense des commerçants "cruxifiés" sur l'autel consumériste des téléspectateurs... Des lettres qui soutiennent "Cartes sur table" arrivent également à la RTBF-Charleroi. La direction de la RTBF semble davantage sensible à ces dernières qu'à la réac-

tion corporatrice de firmes commerciales qui n'aiment pas qu'on dévoile les pratiques douteuses qu'elles proposent à leur clientèle.

Nous avons demandé à Jean-Paul Procureur pourquoi la RTBF ne diffusait pas cette émission en direct. Il nous a répondu que la formule actuelle diffusée "comme si c'était du direct" a l'avantage de pouvoir mettre en boîte plusieurs émissions en une séance et que certains interlocuteurs qui hésitent à venir considèrent souvent de façon positive ce léger différé...

NOUS AIMONS

Nous, ce qu'on aime particulièrement dans cette émission, c'est qu'elle revient régulièrement sur la suite des cas qu'elle a présentés et ce, jusqu'au dénouement heureux pour le consommateur.

Nous vous convions à regarder régulièrement cette émission, vers 19 heures à la RTBF, du lundi au vendredi. "Cartes sur table" est l'une des rubriques de l'émission "Servi Chaud". Nouveau rebondissement : Jean-Philippe Art, nouveau Directeur des Sports à la RTBF, souhaite créer, la saison prochaine, un Journal des Sports quotidien qui se programmerait vers 19 heures, "... puisqu'il semble acquis, dit-il, que Servi Chaud sera refroidi" (Télé-Moustique, 31 mars 94).

Envoyez votre lettre de soutien à "Cartes sur table", RTBF Charleroi, Passage de la Bourse, 6.000 Charleroi. FAX : 071 / 20 94 16 et adressez à l'A.T.A. une copie de votre courrier.

VOTRE COURRIER

PERTINENCE

Je vous félicite pour votre émission de radio qui analyse la gabegie aigüe de la télévision. La pertinence est une arme contre la bêtise généralisée. Je serais intéressé à participer à vos actions et à votre émission.

Claude Kilbert

NDLR : Nous avons invité ce correspondant à venir boire un verre avec nous, après notre émission de radio.

LE CONTRE

1°/ Croyez-vous qu'il soit dans les usages de faire modifier, à la simple demande d'une association, l'emploi du temps très chargé et minuté d'un chef d'Etat, que ce soit le président Clinton ou le Pape ?

2°/ Ignorez-vous que le dernier dimanche de février, la RTBF a présenté, dans "Mise au point", un débat contradictoire entre le sénateur Lallemand et Mgr Léonard, au sujet de la dernière lettre du Pape au sujet de la famille ? Ce débat d'un très haut niveau et très enrichissant a répondu aux préoccupations requises dans votre enquête; ne rend-elle pas celle-ci inutile ?

3°/ Ne pensez-vous d'ailleurs pas qu'il est d'un goût plus que douteux d'imposer au Pape le débat que vous souhaitez, puisqu'un de ses représentants qualifiés a déjà répondu à vos "critiques". Même en démocratie, certaines règles de bienséance doivent être respectées.

J. Van Godtsenhoven,

au nom du "Groupe TV de Qualité"

NDRL :

1°/ **Oui, si la proposition est jugée intéressante et si son application peut être utile à des millions de téléspectateurs. Ne confondez pas les casquettes de Sa sainteté le Pape ! Notre proposition vise non pas un débat sur la gestion par le Pape du territoire qu'il administre, ni un débat sur la religion, mais uniquement sur les prises de position du Saint Père sur des problématiques telles que la santé, l'aide au tiers-monde, l'évolution des médias, la vie sexuelle, etc. Nous supposons que, dans ces domaines, le Pape a des arguments intéressants à opposer aux critiques qui lui sont souvent faites. Les téléspectateurs ont droit d'assister enfin à un réel débat sur ces thématiques.**

2°/ **La qualité de ce "Mise au point" est, nous semble-t-il, un argument qui plaide en faveur de notre proposition.**

3°/ **Vous parlez abusivement de nos "critiques". L'A.T.A. n'a pris aucune position ni pour, ni contre le voyage du Pape.**

...ET LE POUR

Il est évident que nous aimerions avoir l'avis de Sa Sainteté concernant les problèmes qui nous préoccupent tous. Sachant que, lors de sa précédente visite dans notre pays, ses discours lui avaient été préparés par les

évêques de Belgique, nous pourrions avoir cette fois une réponse "personnelle" du saint-Père dont nous admirons le courage du "pèlerin du Christ". Nous espérons de tout coeur que ce "face-à-face" pourra avoir lieu malgré le programme bien chargé de ces deux jours.

Evelyne Stainier

NDRL : Cette lettre a également été publiée par Le Soir (24 mars 1994)

LA RTBF A-T-ELLE UNE GUEULE D'ATMOSPHERE ?

Un administrateur général respectueux des gens qui travaillent dans sa maison peut-il affirmer à la presse qu'une de ses émissions fait moins d'audience que sa mire ?

Laissons au nouvel administrateur le bénéfice du doute, même si la "boutade" a quand même dû faire sursauter les 60.000 (courageux) spectateurs qui préfèrent, dit-on, Françoise Wolf et ses invités à la mire. Remarquons en passant qu'en dehors des suppléments culturels du Soir et de La Libre Belgique, je ne vois pas en Belgique un magazine culturel qui atteigne un tirage comparable à l'audience d'"Atmosphère". Pas mal, pour une mire animée.

Ceci met en évidence, une fois de plus, une réalité que les "audimatistes" du service public ont quelque peine à vouloir intégrer : l'accumulation d'audiences pointues donne à une chaîne un attrait global qui vaut bien une télévision "robinet" qui ratisse très large (pour faire quoi ?).

J'arrête ici car j'apprends, de source sûre, que la mire fait plus d'audience que les communications gouvernementales et que les émissions concédées : il y a tous ceux qui s'endorment devant leur télé quand les programmes sont finis et oublient d'éteindre. Sauvageons la mire dans la grille programme, elle ne coûte rien, elle est politiquement correcte et elle n'est pas coupée par des pubs...

Philippe Moins

NDRL : Dans le prolongement de cette lettre, on peut rapporter un extrait significatif du débat du 3 mars 1994 de "Midi Première" (Radio Une) dont le présentateur constata : "Il y désormais un directeur des sports à la RTBF, mais il n'y a pas de directeur de la culture...". Son invité, l'Administrateur Général de la RTBF, Jean-Louis Stalport, répondit : "Il y a un directeur de la télévision".

L'absence d'un directeur de la culture, à la RTBF, ne pourrait-elle pas accentuer un déséquilibre entre le sport et la culture ? Qui ne se souvient, lors des grèves de l'année dernière, de la déprogrammation de tant d'émissions culturelles et du maintien de la diffusion de matchs sportifs... Un journal quotidien des sports, à la rentrée prochaine, sur la Une, vers 19 heures, chassera-t-il la passionnante émission "Cartes sur table" ? (voir article "Les consommateurs refroidis" ? page 1).

LE MINISTRE PHILIPPE MAHOUX INVITÉ POUR FÊTER LA 50ème DE "TÉLÉS SUR ÉCOUTES"

Le 22 mars dernier, nous avons fêté la cinquantième édition de notre émission de radio "Téles sur écoutes" et c'est le nouveau ministre de l'éducation et de l'audiovisuel Philippe Mahoux qui était notre "invité fil-rouge". Comme chaque semaine, c'était Benoit, le jeune président de l'A.T.A. qui trônait à la technique en lançant les cassettes et les indicatifs. Bernard, le rédacteur en chef, animait l'émission. Jean-Christophe, Linda, Tom, Pierre et Branislav proposaient leurs billets auxquels le Ministre était invité à réagir.

UN SOMMAIRE CHARGÉ

Au sommaire : le rôle de la télévision dans les élections italiennes; l'exemple de la BBC qui prouve qu'un service public peut vivre sans publicité; TF1 et Bernard Volker poursuivis par le CSA et par l'association "TV : Carton Jaune" à propos de la fausse information concernant le massacre du marché de Sarajevo; les chaînes de l'emploi et du savoir créées en France pour occuper, en journée, le canal qui diffuse Arte; le "relookage" de "RTBF 21"; la participation des chaînes de notre communauté au programme commun "Tous contre le SIDA" proposé par les chaînes françaises.

Le Ministre fut également invité à se positionner par rapport aux "pressions" de notre association qui concernent la météo pour les sourds et malentendants, le débat contradictoire avec le pape et le respect des génériques des films de l'Ecran Témoin.

NOTRE QUESTIONNAIRE

Comme tous nos autres invités "fil-rouge", nous lui avons soumis, à la fin de l'émission, nos trois questions "association de téléspectateurs" :

- Comment évaluez-vous la crédibilité d'une association

de téléspectateurs ?

- **Philippe Mahoux** : Certainement par la qualité de son travail et de ses réflexions... Ainsi que l'éthique que cette association peut développer en se présentant pour ce qu'elle représente vraiment, par exemple, le nombre de ses téléspectateurs affiliés. Cela me paraît fort important.

- Connaissez-vous une action d'un groupe de téléspectateurs qui ait abouti à une évolution d'une pratique ou d'un programme de la télévision ?

- **Philippe Mahoux** : A priori, je n'ai pas vraiment de réponse à vous donner... Mais enfin, il y a eu des réactions communes de téléspectateurs qui, relayées par la presse, ont entraîné des modifications ou des retraits de programmes. Cela se fait parfois dans une option de censure, parfois dans une optique positive. Il faut se méfier de la manière dont on manie l'outil que représentent les groupes de pression. Il faut être attentif au fait que ceux-ci peuvent aboutir à la censure.

- Quelle serait la revendication qui vous motiverait suffisamment pour que vous acceptiez de vous impliquer dans une association de téléspectateurs ?

- **Philippe Mahoux** : La revendication par rapport à l'information : celle de la (prise de) distance, de l'explication. Cela me paraît tout-à-fait important. Je suis prêt à adhérer -si j'en ai encore le temps...- à un mouvement qui irait dans cette direction.

P.S. : Faute de place, nous reportons au mois prochain la publication de la réponse du Ministre Mahoux à notre opposition à la prise de position de Madame Mamine Pirotte, Directrice du Centre de la RTBF Liège, concernant l'affaire "CERA" dans "Tour de Chance" (voir "Comment Télé-Vous ?" n°2). Le Ministre donne raison à Mme Mamine Pirotte.

ECOUTEZ-NOUS !

Chaque semaine, l'A.T.A. produit et anime "Téles sur écoutes", une émission de radio d'une heure durant laquelle un invité est confronté à l'actualité télé. Ces invités sont créateurs, représentent des courants associatifs ou travaillent dans le monde médiatique.

- **A Bruxelles**, le mardi à 21H sur RADIO CAMPUS (107.2 FM).
- **A Bruxelles et dans le Brabant Wallon**, le jeudi à 19H ainsi que le vendredi et le mardi à 14H sur RADIO AIR LIBRE (nouvelle fréquence : 87.7 FM).
- **A Arlon**, le vendredi à 20H, le dimanche à 16H et le lundi à 6H sur ARA (nouvelle fréquence : 105.3 FM).
- **A Charleroi, La Louvière, Loverval et Nivelles**, le vendredi à 11H sur RADIO TAN QUE VIVE (87.7 FM).
- **A Namur**, le jeudi à 15H30 et le mardi à 15H sur RUN (106.4 FM).
- **A Soignies**, le samedi à 16H sur OSR (101.6 FM).

Notre émission n'est pas diffusée dans votre ville ? A vous de convaincre les responsables de la radio locale la plus proche...

DU NOUVEAU À BRUXELLES,
À ARLON ET DANS LE HAINAUT

C'est dans un tout nouveau studio particulièrement performant que "Téles sur écoutes" est diffusée en direct sur Radio Campus à Bruxelles. L'utilisation du téléphone nous permettra de vous proposer encore davantage de témoignages.

Autre nouveauté : vous pourrez également vous exprimer par le biais d'un répondeur téléphonique (voir encadré page 2).

Attention : nouvel horaire pour Radio Air Libre (voir ci-dessus).

Notre émission est désormais rediffusée, durant la semaine qui suit son enregistrement, à dix reprises dans cinq régions différentes.

L'ARA d'Arlon change de fréquence (désormais, c'est 105.3 FM) et passe de 2 à 3 rediffusions : le vendredi à 20H, le dimanche à 16H. et le lundi à 6H.

Une nouvelle venue : Radio Tan Que Vive (87.7 FM) qui diffuse notre émission le vendredi à 11H à Nivelles, La Louvière, Loverval et Charleroi.

Prochain objectif : la région Liégeoise et le Tournaisis. L'appel est lancé !

ILS ONT ÉTÉ NOS INVITÉS EN FÉVRIER ET EN MARS

Après l'émission, nos invités signent notre livre d'or... Non ! Non ! On ne se prend pas pour l'Heure de Vérité ! Feuilletons quelques pages...

• **Jean-François Dumont**, journaliste à "La Libre Belgique" : *Quand les chaînes se font entendre, les cages ne sont jamais loin. Autant y être dompteur plutôt que domptés. Merci à ceux qui travaillent, sans hargne ni violence, à la libération du regard.*

• **Catherine Bries**, enseignante à l'école Decroly : *Associer l'image à la réflexion. Dompter la télé, ce formidable vecteur de communication. Eduquer le téléspectateur à la critique et la lucidité. Occuper l'espace que la démocratie offre aux groupes de pression... Un beau et lourd programme, en perspective. Courage et longue vie à l'A.T.A.*

• **Patrick Vernier**, coordinateur de Médialogue (Média Animation) : *La télévision peut être un formidable outil pour une citoyenneté responsable ! Pourvu que le flot d'images et de sons quotidiens ne laisse pas le citoyen à lui-même. Pourvu que chaque téléspectateur maîtrise les outils indispensables au décodage. Pourvu que des lieux d'expression et d'analyse critique continuent à exister. Merci de montrer qu'entre télévision et téléspectateur, le dialogue peut exister.*

• **Vincent Lurquin**, président du Mouvement contre le Racisme, l'Antisémitisme et la Xénophobie (MRAX) : *Une démocratie sans association est un miroir sans tain. Une télévision-fatalité pour les téléspectateurs est un leurre. Une association de téléspectateurs est un enjeu pour la démocratie. La télévision est aussi un miroir. Puisse-t-elle être celui d'un monde métissé.*

• **Philippe Mahoux**, Ministre de l'Education et de l'Audiovisuel : *Un téléspectateur Actif, c'est un téléspectateur plus libre.*

NOUS TÉLÉPHONER, C'EST AGIR !



VOUS POUVEZ DÉSORMAIS PROPOSER VOS AVIS ET RÉFLEXIONS
AUX ANIMATEURS DE "TÉLÉS SUR ÉCOUTES".

Si vous découvrez une bavure ou une prouesse de la télé, témoignez. Donnez-nous votre avis sur les activités de l'A.T.A. : que pensez-vous de notre journal, de notre émission de radio, de nos "pressions" ou de nos "forum-TV" ?

COMMENT ?

Parlez bien distinctement et ne soyez pas trop long.
A la fin de votre message, laissez vos coordonnées (non diffusées sur antenne).

QUAND ?

CHAQUE MARDI SOIR, DE 20 A 23 HEURES.

Le répondeur de "Téles sur écoutes" vous attend au 02/ 539 19 79.

QUAND LE SERVICE PUBLIC FAIT LA SOURDE OREILLE...

SOURD AYANT
SUIVI LA MÉTÉO
A LA RTBF...



En un mois, elle passe de 1.885 à 3.358 signatures, notre "pression" pour le retour de la traduction en langue des signes de la météo pour les sourds et les malentendants sur RTBF 21.

Mrg Léonard, les anciens Ministres Herman De Croo et Philippe Monfils, la parlementaire Européenne Brigitte Ernst et plein de personnalités de la RTBF signent notre texte "Les sponsors kidnappent la météo aux sourds".

Seule, la direction du Service Public fait la sourde oreille à notre demande et propose une rubrique "météo" dans son nouveau télétexte qui intéressera les sourds et malentendants qui savent lire et qui possèdent un téléviseur avec un décodeur télétexte intégré.

En 5 semaines, 1.885 personnes nous ont soutenu dans notre demande à la RTBF de réintroduire, sur sa seconde chaîne, une interprétation en langue des signes pour les sourds et les malentendants dans la séquence de la météo qui suit, vers 20 heures, le journal télévisé.

Le 25 février dernier, nous avons remis cette "pression" et la liste de ses signataires aux membres du conseil d'administration. Le quotidien "La Libre Belgique" l'a relaté dans son édition du 1er mars.

Deux administrateurs nous ont écrit : Monsieur André Flahaut nous annonce qu'il appuie notre demande et Monsieur Roger Mené restera attentif aux problèmes que nous exposons. Au cours d'une communication téléphonique, Madame Francine Deville nous a également encouragés.

NOUS DEMANDONS DES ORANGES, ON NOUS DONNE DES CERISES

Le Président du Conseil d'Administration de la RTBF, Monsieur Edouard Descampes, nous répond, le 10 mars : "...Malgré nos difficultés budgétaires, la RTBF a cherché et trouvé la solution, qui me semble la meilleure, au problème qui vous préoccupe". Pour davantage de détails, il nous renvoie à un courrier daté du 8 mars du nouveau directeur de la télévision, Monsieur Gérard Lovérius.

Ce courrier que nous publions dans un encadré nous étonne car il ne répond pas du tout à notre question. Nous demandons des oranges, il nous donne des cerises. Nos oranges, c'est la langue des sourds et malentendants. Comme le confirmait Jacques Bredael lui-même : "...C'est une véritable langue avec son alphabet, sa grammaire, son vocabulaire et sa syntaxe propre" (J.T. du 27 janvier 1994, RTBF).

Monsieur Lovérius nous annonce la création d'un télétexte alors que notre demande porte sur la traduction en langue des signes.

Il faut savoir que de nombreux sourds profonds, qui sont nés sourds, n'ont jamais appris à parler notre langue et donc ne savent pas lire. Il faut savoir également qu'en Angleterre, pays (pas plus riche que le nôtre) où la télévision est entièrement financée par l'état, on propose aux sourds sur l'écran, au même moment, trois éléments complémentaires : l'image de la télé, la traduction en langue des signes ainsi que le sous-titrage.

Il faudrait donc, sur notre service public, complémentarément le sous-titrage ET le télétexte. Monsieur Gérard Lovérius nous annonce le télétexte, dont la mise en place coûte cher.

Pourquoi ne pas compléter cette innovation que l'A.T.A. considère comme l'une des réalisations parmi les plus pertinentes que la RTBF ait mise en place depuis longtemps, par une acceptation de notre "pression" : notre proposition concernant la traduction gestuelle pendant la séquence météo ne pose aucun problème ni technique, ni financier, puisqu'elle occasionne 1/4 d'heure de travail supplémentaire quotidien au traducteur en langue des signes qui preste pour le journal télévisé.

Le Conseil d'Administration, surtout s'il s'intéresse à l'audimat de la RTBF, devrait s'intéresser à notre "pression" qui n'occasionnera aucun trou dans les budgets et intéresse, comme le disait Jacques Bredael (Journal Télévisé 27-1-94), "près de 450.000 malentendants, soit 5% de la population".

L'hebdomadaire TELEPRO précise cette donnée : "En Belgique, le pourcentage est de 5% avec 20.000 sourds et 450.000 malentendants" (31 mars 1994). Les prévisions pour l'avenir n'étant guère souriantes si l'on songe, par exemple, aux futures victimes des walkman.

Ce qui est révoltant et proche de la langue de bois, dans les réponses de Messieurs Descampes et Lovérius, c'est l'allusion à la précarité de "la situation budgétaire actuelle" pour justifier leur aimable refus. Utiliser dans ce cas-ci l'argument financier est abusif.

LE MINISTRE PHILIPPE MAHOUX : POUR L'AVIS DES ASSOCIATIONS

Ayant présenté ce dossier... et notre mécontentement, le 22 mars, au Ministre de l'Education et de l'Audiovisuel Philippe Mahoux, dans notre émission "Télesurécoutes", il nous a conseillé d'analyser les propositions de Monsieur Lovérius avec les associations de sourds et de malentendants.

Nous allons nous atteler à cette tâche et nous vous en présenterons la synthèse dans le numéro de mai de "Comment Télé-Vous ?". Nous l'enverrons également aux personnalités qui ont collaboré à notre "pression" jusqu'à présent : Messieurs Henri Simons, Yves de Jonghe d'Ardoye, André Flahaut et Roger Mené ainsi que Madame Francine Deville.

L'UNE DES FONCTIONS PRIMORDIALES... POUR QUAND ?

Il est intéressant de relire (voir encadré) le troisième paragraphe de la lettre datée du 8 mars de Monsieur Gérard Lovérius ("...l'une des fonctions PRIMORDIALES...") après avoir pris connaissance de la fin de l'article que Fernand Letist a consacré aux télétextes, dans le quotidien LE SOIR du 12 mars : "...Fin mars, tout télé-spectateur possédant un téléviseur avec décodeur télétexte intégré pourra, en se mettant sur 21, accéder via sa télécommande, à des infos telles que les programmes de la semaine en radio-télé, les fréquences, les listes de publications RTBF, le suivi de certaines émissions. Un embryon de données qui devrait s'étoffer DANS LES MOIS A VENIR de bulletins d'infos (ceux des radios RTBF), de nouvelles sportives, boursières, METEO..." ainsi que de l'article de Nadine Lejair dans l'hebdomadaire TELEPRO du 31 mars : "...Le sous-titrage présente un intérêt considérable pour nombre de téléspectateurs. Essentiellement les malentendants. La RTBF tient donc à mettre un système en route dès que possible... QUAND LES FONDS LE PERMETTRONT..." Les fonds permettent, par contre, de proposer aux téléspectateurs dès à présent les programmes, la liste des cassettes vidéo produites par la RTBF, etc.

MGR LÉONARD, HERMAN DE CROO, RENÉ THIERRY, ETC.

Terminons par de bonnes nouvelles. Les "pressions" signées continuent de nous parvenir. On passe allégrement de 1.885 à 3.358 signatures.

Notre proposition intéresse les personnalités les plus diverses : aussi bien Mrg Léonard que Herman De Croo, Philippe Monfils ou Brigitte Ernst. Sans oublier un raz-de-marée de personnalités de la RTBF : Josy Dubié, René Thierry, Roger Clermont, Jean-Claude Defossé et Bernard Wathelet, Jean-François Bastin, Fabienne Vande Meerssche ou Alexandre Wanjberg...

(à suivre)

RTBF Télévision



Radio - Télévision belge
de la Communauté française
DIRECTION DES PROGRAMMES
Boulevard Auguste Reyers, 52
B - 1044 Bruxelles
Téléphone 02/ 737.21.11
Téléfax 02/ 737.46.77
T.V.A. 223 459 690

Votre référence	Notre référence	Date
	cc/94-158	Bruxelles, le 8 mars 1994

Monsieur,

La RTBF travaille depuis un certain temps déjà à une meilleure adaptation de son antenne aux sourds et malentendants.

Malgré les sévères restrictions budgétaires auxquelles nous sommes soumis depuis quelques années, nous avons mis en chantier des services nouveaux qui sont sur le point de voir le jour.

C'est ainsi que dès le 28 mars prochain, la RTBF proposera à ses téléspectateurs un télétexte qui, d'abord assez réduit, sera amené à se développer rapidement. L'une des fonctions primordiales de ce télétexte sera le sous-titrage de la présentation de la météo quotidienne sur "21".

Il y a un certain temps déjà, alors que la séquence du météorologue était incluse dans le journal télévisé, celle-ci profitait, en quelque sorte, de la présence du traducteur gestuel. Après une étude sérieuse de la question, nous avons opté pour un sous-titrage plutôt que pour une traduction gestuelle de la météo car celui-ci touche un bien plus grand nombre de personnes que le langage des signes.

J'espère vous avoir rassuré sur l'intérêt que porte la télévision de service public aux problèmes des personnes sourdes ou malentendantes et vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.


GÉRARD LOVÉRIUS.

QUI A PEUR DE LA SUPPRESSION DE LA PUBLICITÉ À LA RTBF ?

Au cours de l'émission "Les Pieds dans le Plat" du 27 avril 1993 qui s'interrogeait sur l'avenir de la RTBF, le professeur de l'Université Libre de Bruxelles Michel Hanotiau prit option contre la publicité à la RTBF et conclua ainsi : "Introduire la publicité dans le service public, c'est le tuer car c'est incompatible avec les missions du service public".

L'applaudissement très nourri que suscita cette prise de position marque peut-être un tournant dans l'histoire de notre paysage audio-visuel.

D'où venait cet accueil si chaleureux ? La centaine de personnes qui participait à cet enregistrement était composée essentiellement d'éminents responsables politiques et de représentants de la RTBF (direction, conseil d'administration, journalistes, syndicalistes,...) (1). Autant de personnes qui connaissent l'impact de la télévision et qui n'ignorent pas l'importance symbolique à l'écran d'un applaudissement !

Le rappel à l'ordre fut rapide. Administrateur général encore en exercice au moment de cet enregistrement, Robert Stéphane a réagi immédiatement : "...Le discours du professeur Hanotiau qui a été applaudi est simplement suicidaire. C'est très gentil d'applaudir et c'est démagogiquement efficace... Je vous félicite, Monsieur le Professeur !".

Le même Robert Stéphane, le 29 novembre 1993, au cours d'un Ecran Témoin consacré aux télévisions de service public (1), laissa clairement entendre que des intellectuels français tels que Pierre Bourdieu et des membres de la gauche du parti socialiste français, en s'opposant à la publicité sur le service public, firent le jeu de Patrick Le Lay, président de TF1...

On pourrait espérer argumentation plus nuancée. Nombre de partisans de la suppression du sponsoring et de la publicité prône pareille évolution parce qu'elle est probablement la seule qui pourrait permettre au service public de vivre en respectant sa mission.

LES "CONTRES" FLEURISSENT

C'est nouveau. L'opposition à la publicité (ainsi qu'au sponsoring) de la RTBF se démarginalise. La Commission Média du parti Ecolo, après un long débat interne, a définitivement pris position contre ceux-ci et pour leur retrait par étapes successives.

Même certains travailleurs de la RTBF, et non des moindres, prennent position publiquement dans ce sens. Jean-Jacques Jaspers a été nommé directeur du Centre de Charleroi quelques mois après avoir déclaré aux Assises de l'Audio-Visuel de Service Public : "...Le service public doit exclure, comme source de financement, la publicité commerciale, ou, au moins, le parrainage (qui conduit inmanquablement au bartering, c'est à dire à l'échange entre programme et publicité, donc à l'aliénation de la responsabilité de l'antenne à des tiers)..." (2).

Dans le Livre Blanc publié par le Comité de Défense du Service Public de l'Audio-Visuel (3), la plus longue contribution est une passionnante analyse chiffrée de Régina

Mokrane. Intitulée "Chronique budgétaire d'une mort programmée", elle s'achève par l'énumération de remèdes, parmi lesquels : "...Il est nécessaire de refinancer la RTBF. Ses ressources doivent être liées à la redevance... La publicité doit être abandonnée sur les ondes de la RTBF." (4).

OCCULTER

Les protagonistes de ce non à la publicité et au sponsoring assortissent bien entendu leurs réflexions de propositions financières qui permettraient au service public de poursuivre sa mission. Cette opposition se redéploie également auprès de nombre de téléspectateurs qui ne comprennent pas pourquoi l'intégralité de la redevance ne

faisant, il gomme nombre de résultats de ses "Carrefours".

UNE QUESTION MALHONNÊTE ?

Dans le questionnaire (abusivement présenté comme un référendum) publié à la mi-septembre 1993 dans la presse écrite, et auquel près de 6.000 citoyens ont répondu, nous avons découvert une étrange question : "Seriez-vous prêt à payer pour disposer d'une chaîne de télévision généraliste sans publicité ? Si oui, quel montant seriez-vous prêt à payer ? 100F, 300F ou 500F par mois ?".

Pour le citoyen qui considère que l'intégralité de la redevance devrait retourner à l'audio-visuel public et que celle-ci devrait suffire à financer une RTBF sans publicité ni sponsoring, il est difficile de répondre sans trahir ses idées.

Une autre question nous proposa une série d'affirmations à propos desquelles on nous demande de réagir. Parmi celles-ci : "La présence de spots publicitaires à la télévision m'agace" et "La publicité à la radio est divertissante".

Le ministre m'a répondu le 9 novembre 1993 : "...Votre reformulation de la question sur le nombre de citoyens qui prônent un service public sans publicité, ni sponsoring, aboutirait à mesurer un taux d'adhésion à un concept creux car ne comportant pas de contraintes. Les professionnels des sondages savent que lorsqu'on demande aux gens s'ils veulent quelque chose, la propension d'une très large majorité est de répondre oui, mais se faisant, que mesure-t-on ? Le degré d'ouverture au changement, à l'innovation et non l'élément précis. La contrainte de nature financière met la personne en situation d'arbitrage; la publicité versus le coût pour le téléspectateur".

Cette réponse nous confirme que la volonte d'Elio Di Rupo est bien d'interdire qu'un débat s'installe sur le sujet.

LA PUBLICITÉ NE PLAÎT PAS À UNE MAJORITÉ DU PUBLIC

L'analyse d'un échantillon de 1.000 réponses à ce "questionnaire" jointe aux résultats de deux autres enquêtes (1.300 interviews face à face axées sur l'audio-visuel ainsi que 1.650 interviews téléphoniques concernant les télévisions communautaires) a permis à Survey & Action d'élaborer un rapport de recherche intitulé "Le grand public et l'audio-visuel : les attitudes et les attentes" (5). Son objectif : "appréhender ce que le public attend explicitement ou de façon latente de l'audio-visuel, comprendre les logiques des attentes et non des audiences".

Nous y apprenons que le malaise actuel par rapport à la télévision résulte notamment d'un "sentiment de saturation à l'égard de la publicité, ce qui ne signifie pas un rejet de celle-ci" (page 42).

A l'affirmation "La présence des spots publicitaires à la télévision m'agace", 65% répondent "d'accord", 10% sont mitigés et 25% ne sont pas d'accord.

A l'affirmation "La publicité à la télévision a conduit à une course effrénée à l'audience qui produit un nivellement par le bas des programmes", 57% sont d'accord, 24% mitigés et 19% pas d'accord (page 46).

UN COMMENTAIRE MALHONNÊTE ?

A la question ouverte "Pour apporter des améliorations à la télévision, que faudrait-il en priorité ?", la réponse qui revient le plus souvent (42%) est qu'il faudrait moins de publicité (page 48).

A la question dont je contestais plus haut l'énoncé, 33% des personnes qui ont répondu acceptent de payer 100, 300 ou 500 francs par mois pour recevoir une chaîne de télévision généraliste sans publicité.

Commentaire de l'institut de sondage : "Une majorité - près de 7/10 - arbitre en faveur du maintien de la publicité plutôt que d'envisager de payer davantage" (page 47).

Ce commentaire est malhonnête. Voici le commentaire qui

(suite page 8)

LA PROPOSITION DE L'A.T.A.

L'A.T.A. a présenté la proposition suivante à la séance des Carrefours du Public qui s'est déroulée le 28 novembre 93 au Centre Culturel Jacques Franck à Bruxelles.

Notre intervention a été filmée par Télé-Bruxelles qui ne l'a pas sélectionnée dans son reportage, ce qui est son droit le plus strict.

Le Président des Carrefours, Roger Ramaekers, assistait à cette séance. Il n'a pas repris notre proposition dans son rapport, pas plus d'ailleurs que le Ministre Elio Di Rupo, dans son discours de clôture des Carrefours de l'Audiovisuel qu'il a lu à Mons le 18 décembre 93.

Nous allons reformuler prochainement cette proposition à notre nouveau Ministre de l'audio-visuel, Mr Philippe Mahoux.

"...Nous demandons, à ceux qui croient que la suppression de la publicité est malheureusement impossible, de dialoguer avec nous. Nous souhaitons une enquête sérieuse, financée par les Services du Ministre de l'Audio-visuel pour réfléchir sereinement aux pistes qui mèneraient à la suppression de la publicité et du sponsoring à la RTBF. Pendant combien d'années la RTBF s'est passée de cette manne financière, ce qui lui permettait peut-être de programmer d'étonnantes émissions dignes du service public ? Le vrai courage pour les hommes politiques serait, aujourd'hui, d'expliquer au public qu'une partie importante de la redevance radio-TV ne finance pas l'audio-visuel et de tout faire pour mettre fin à cette situation.

Notre association est prête à participer à cette réflexion. Nous réclamons l'écoute des arguments et des propositions de ceux qui croient qu'il est impossible pour un service public de respecter sa mission s'il est obligé d'être dépendant des puissances publicitaires".

Le 7 octobre 1993, j'ai écrit mon étonnement au Ministre Elio Di Rupo : "...Je note que si deux questions nous permettraient de découvrir si les publicités nous "agacent" ou nous "divertissent", vous ratez l'occasion -parce que la question n'est pas prévue- de découvrir combien de citoyens prônent un service public sans publicité, ni sponsoring. Y aurait-il des questions à ne surtout pas poser ? Peur de la réponse ? L'absence de pareille question est selon moi un choix politique et criminel. Elle rend désormais impossible un débat fondamental et démocratique sur l'évolution de l'audio-visuel".

retourne pas à l'audio-visuel.

Pour les autres, ceux qui affirment qu'il est impossible de revenir en arrière et que la publicité est un mal nécessaire, le débat démocratique ne semble plus être d'actualité.

Le statu-quo serait-il cadencé ? L'analyse du déroulement et des conclusions des Carrefours de l'Audio-Visuel organisés durant l'été et l'automne 1993 par le Ministre Elio Di Rupo sont significatifs. Celui-ci osera, dans le discours de conclusion de cette opération, affirmer que tout se passe "raisonnablement" entre la publicité et la RTBF. Se



(1) Aucune association de téléspectateurs ne fut invitée à s'exprimer durant ce débat. Nous tenons à la disposition de nos membres la copie vidéo de ce débat.

(2) Les actes des Assises de l'Audiovisuel de Service Public (80 pages, 280 francs), D.A., Rue P.E. Janson, 9 - 1050 Bruxelles.

(3) Le Livre Blanc (140 pages, 300 francs), Comité de Défense, RTBF, Local 1 U 40 - Bd Reyers, 52 - 1044 Bruxelles

(4) Etonnement, le CRIOC (Centre de Recherche, d'Information des Organisations de Consommateurs) est plus timide dans l'avis qu'il vient de transmettre au ministre de l'audio-visuel ainsi qu'à l'administrateur général de la RTBF : il ne demande pas la suppression de la publicité et du sponsoring mais il constate qu'il est indispensable que "...l'essentiel du financement de la RTBF soit d'origine public". Cet avis note également que les organisations de consommateurs (La Ligue des Familles, Vie Féminine, Les Femmes Prévoyantes Socialistes,...) souhaitent que l'on rediscute fondamentalement le rôle et l'espace réservés à la publicité sur la RTBF afin d'éviter que celle-ci ne s'écarte définitivement des missions qui lui sont imparties (CRIOC, Services d'étude, Mr Bontinckx, Rue des Chevaliers, 18 - 1050 Bruxelles).

(5) Nos membres peuvent consulter les documents des Carrefours de l'Audio-Visuel à notre permanence.

(suite des pages 6 et 7)

aurait dû figurer dans ce rapport : "une majorité -près de 7/10- arbitre pour ne pas payer d'avantage".

En effet, le fait de dire "je refuse de payer davantage" ne signifie pas "je m'oppose à la suppression de la publicité".

Cette manipulation du questionnaire et de l'analyse de ses résultats nous éclaire sur le fait que ses protagonistes n'envisagent comme seule solution au retrait de la publicité qu'un financement complémentaire à la redevance par les téléspectateurs, mettant ainsi hors-jeu d'autres propositions telles que la poursuite de la rationalisation du personnel de la RTBF, la suppression dans les grilles de programmes d'émissions non spécifiquement "service public", une contribution financière par une redevance sur la publicité des chaînes privées diffusées par le câble, une réelle participation financière de la part des télédistributeurs...

Présentant et commentant cette étude, Elio Di Rupo affirmera que celle-ci prouve que les téléspectateurs souhai-

tent que la RTBF s'affirme encore davantage comme un service fort, avec une vraie spécificité par rapport au secteur privé.

Ce qu'il omet de rappeler, c'est que l'application de cette mission n'a cessé de s'estomper depuis que le sponsoring et la publicité sont apparus sur le service public.

APPLAUDISSEMENTS ÉVANOUIS !

Les professionnels, au cours de ces Carrefours, ont également eu leur mot à dire. Du 15 septembre au 19 octobre 93, dix commissions spécialisées ont travaillé. La somme des présences des professionnels à ces séances, représente 235 journées de travail. Pourtant, les quatre-vingt pages du rapport intérimaire de synthèse (coordonné par Robert Wangermée, ancien administrateur général de la RTBF et actuel président du Conseil Supérieur de l'Audiovisuel) ne souffle mot du désir d'un seul professionnel qui aurait opté pour la suppression de la publicité et du sponsoring à la RTBF... Mais alors, qui a applaudi au "Pieds dans le Plat ?" (voir ci-dessus).

UN SOUHAIT SOUVENT ÉMIS...

Dans douze localités de la Communauté Française, les téléspectateurs furent invités également à donner leur opinion. C'est Roger Ramaekers, secrétaire général de la Fédération Belge des Coopératives et président du Conseil de la Consommation, qui était chargé d'en établir le rapport au Ministre.

Qu'a-t-il noté à propos de la publicité ?

Les critiques du public sont nombreuses, tant à l'égard de la publicité (trop envahissante, trop inopportune, trop médiocre, trop sommaire, voire inexacte) que du sponsoring (son influence sur le contenu rend perplexé). Et Roger Ramaekers de constater : "Un souhait souvent émis : mettre fin à la publicité dans le service public car elle contrevient à sa mission d'éducation et contribue à occultier sa spécificité".

...MAIS IGNORÉ PAR ELIO DI RUPO

Le 18 décembre 1993, se déroulait à Mons la dernière

séance de travail de ces Carrefours où étaient réunis professionnels et public. Le programme prévoyait qu'après la lecture des différents rapports, un débat s'installerait entre tous ces différents participants qui se rencontraient pour la première fois. Une conclusion générale du Ministre était annoncée à la fin de cet échange inédit et prometteur. Le programme de la réunion fut changé en dernière minute. Le ministre conclua... avant le discussion finale. Alors que Roger Ramaekers venait à peine de confirmer que nombre de téléspectateurs souhaitaient la suppression de la publicité du service public, le ministre Elio Di Rupo osa conclure en affirmant que "La grande majorité des participants a estimé que la publicité sur les chaînes publiques était un fait irréversible mais qu'il convenait d'en limiter l'influence dans des proportions raisonnables, comme c'est le cas aujourd'hui". Sans commentaire.

Bernard HENNEBERT

Avec la complicité d'Anne-Marie RAISON

L'ÉCRAN TÉMOIN COUPE LE GÉNÉRIQUE DES FILMS, PAS LES PUBLICITÉS !

De plus en plus souvent, l'Écran Témoin coupe le générique final du film. Emu par le dénouement du film, vous n'avez pas le temps de quitter votre siège et vous voilà assiégé par les publicités...

Baudouin Cartuyvels, le nouveau présentateur de l'Écran Témoin, était l'invité de l'émission de radio "Micro Média", sur Radio Une (RTBF), le 1er mars dernier entre 11 heures et midi.

L'intérêt de cette émission, qui se déroule du lundi au vendredi, est qu'elle est en direct et qu'elle ne "filtre" pas les appels par un entretien préalable avec la personne qui vous accueille au bout du fil lorsque vous avez formé le 041/42 77 00.

J'ai demandé au nouveau présentateur de l'Écran Témoin s'il comptait ne plus couper le générique de fin des films. Voici sa réponse :

suit. C'est vrai qu'il y a un devoir de respect par rapport au film, mais c'est vrai aussi que se pose parfois la question d'un générique interminable et qu'il faut faire un choix parce que nous souhaitons évidemment pouvoir enchaîner aussi rapidement que possible après le film pour ne pas vous perdre, vous, téléspectateurs... Puisque le téléspectateur est faible, et que nous le sommes tous... on choisit parfois entre deux maux mais ce n'est peut-être pas tout-à-fait... extrêmement... correct !"

L'animateur de la RTBF-Liège, Jacques Olivier, relança le débat : "...On peut remarquer peut-être qu'on coupe dans le générique du film mais qu'on ne se prive pas de mettre aussi quelques minutes de publicités, ce qui n'arrange peut-être rien du côté du zappeur..."



"...Je vois que personne ne veut répondre (dit-il aux autres responsables de l'Écran Témoin présents dans le studio), alors je vais me jeter à l'eau. On va livrer des secrets.

Je crois qu'on peut dire à notre auditeur que, parfois, effectivement, les génériques de certains films sont coupés parce qu'ils sont interminables et que c'est au détriment de l'audience : 22 heures, c'est l'heure des zappeurs. Si l'on donne aux zappeurs (que nous sommes tous) l'occasion de zapper parce qu'il y a un générique qui dure 3 minutes, c'est assez mortel pour l'émission qui

Baudouin Cartuyvels avoua : "... mais du côté des finances, oui !".

Et Jacques Olivier, de conclure : "...Il faut choisir effectivement".

ET LES VARIÉTÉS ?

Le seul argument du nouvel animateur de "l'Écran Témoin" est donc le fait que certains génériques sont interminables...

Mais lorsque les génériques de certaines émissions de variétés sont longs, on les diffuse...

VOTRE "PRESSION" MENSUELLE

A chaque parution, *Comment Télé-Vous ?* vous propose une revendication. Il ne suffit pas de mieux s'informer sur les dessous de la télé pour que le paysage audio-visuel s'humanise. L'information doit mener à l'action du public. Et pourquoi ne pas agir pour la télé comme le font *Amnesty International* ou *Greenpeace* ? Ainsi, notre "pression" prendra la forme d'une pétition, d'une "lettre de lecteurs" collective, etc. Ce mois-ci, nous vous invitons à nous laisser un message sur notre répondeur téléphonique.

Nous avons envoyé un courrier à Madame Mamine Pirotte, la Directrice du Centre de la RTBF Liège qui produit l'Écran Témoin. Nous lui posons les deux questions suivantes :

- 1°/ Pouvez-vous désormais diffuser intégralement le générique de fin des films de l'Écran Témoin, "par devoir de respect au film" comme le déclare Baudouin Cartuyvels ?
- 2°/ Êtes-vous d'accord de préparer avec notre association et de signer un appel où nous demanderions aux réalisateurs et aux producteurs de films d'être davantage attentifs à la grandeur du lettrage et à la longueur des génériques de leurs films afin que ceux-ci respectent tant leurs spectateurs que leurs téléspectateurs ?

Et voici notre première "pression" téléphonique !

Nous demandons à nos sympathisants de nous donner leur avis sur cette pression. Nous ferons parvenir vos avis sous forme d'une cassette audio aux responsables de la RTBF. Téléphonez-nous très nombreux. Photocopiez cette page et invitez vos proches à agir de même.

Notre répondeur téléphonique vous accueille.

Au "top sonore", parlez distinctement.

Soyez brefs... et efficaces. Préparez votre intervention.

Dites ce que vous pensez des 2 questions que nous posons, ci-dessus, à Madame Mamine Pirotte.

Nous diffuserons dans notre émission de radio les appels les plus significatifs.

QUAND NOTRE RÉPONDEUR VOUS EST-IL ACCESSIBLE ?

POUR CETTE PRESSION, TÉLÉPHONEZ-NOUS UNIQUEMENT :
TOUS LES MARDIS DE 20 À 23H, JUSQU'AU 3 MAI INCLUS

FORMEZ LE 02/ 539 19 79

Constatons que le nouvel animateur de la RTBF a pris lui-même l'initiative d'affirmer, pour ponctuer sa déclaration, que cette pratique n'est pas tout-à-fait correcte. Il affirme également qu'il y a un devoir de respect par rapport au film. Et néanmoins le Service Public coupe les génériques et déploie les séquences publicitaires.

LES SALLES LES DIFFUSENT

Le 26 février dernier, au Centre de la RTBF Charleroi, deux représentants de l'A.T.A. ont entretenu de ce sujet Jean-Louis Stalport, le nouvel administrateur de la RTBF. Pour toute réponse, celui-ci constata que la plupart des spectateurs quittent la salle de cinéma pendant que le générique final du film défille sur l'écran...

Est-ce la réponse d'un représentant d'un service public ? Nous n'avons pas osé lui demander pourquoi, dans ce cas-là, ces salles de cinéma qui sont privées et commerciales continuent, elles, à projeter ces génériques... Il trouvera peut-être la réponse dans les déclarations de l'animateur de l'Écran Témoin qui nous parlait de "devoir de respect" à l'égard des oeuvres cinématographiques.

Il existe d'autres arguments auxquels n'ont pas pensé les deux responsables de la RTBF. Fernand Denis, critique

cinématographique de "la Libre Belgique" nous l'a suggéré : les textes de certains génériques sont tellement petits qu'ils sont illisibles lorsqu'ils passent sur le petit écran...

POURQUOI UNE PRESSION ?

A quand, tant qu'on y est, l'idée saugrenue de supprimer la couverture des bouquins...

Que les sympathisants de l'A.T.A. n'imaginent pas que nous nous battons pour des bouts de chandelle...

Lorsque la publicité a été introduite à la RTBF, on nous promettait qu'elle n'influencerait jamais les programmes. L'une des raisons de la coupure du générique final du film de "L'Écran Témoin" est de rapprocher le plus possible la séquence publicitaire de la dernière scène du film pour multiplier le nombre de téléspectateurs qui seront "obligés" de subir les publicités.

Il convient d'être combattif dès maintenant sur ce que certains pourraient considérer comme des détails, afin de bien faire comprendre aux responsables du service public et aux responsables politiques qu'il leur sera de plus en plus difficile de tenter de "détricotier" progressivement nos acquis de téléspectateurs.

TÉNACITÉ ET DYNAMISME

Notre association, en dehors de son option humaniste, évite les prises de positions morales ou esthétiques.

C'est pourquoi ses "Forums-TV" s'organisent dans les milieux les plus divers. Au cours de ce mois de mars, l'A.T.A. a rencontré un groupe de foyers chrétiens (voir ci-dessous) et a animé une soirée-débat pour un groupe de jeunes "alternatifs".

Le 28 avril, un "Forum-TV" sera organisé par le PAC (Présence et Action Culturelles) de Nivelles, le mouvement d'éducation permanente animé par les Socialistes.

A la demande de "Fraternité de Route", groupe de foyers chrétiens qui se réunissent régulièrement depuis 34 ans, Benoit et Bernard ont réalisé un "Forum-TV" au domicile de l'un de ses couples, Madame et Monsieur B. La soirée commence par une collation préparée par le groupe. Accueil et ambiance très sympathique. Nous sommes une vingtaine de convives. Puis, l'aumônier, curé d'une paroisse périphérique, lit l'évangile du dimanche suivant : "Jésus chasse les marchands du temple". Thème convenant parfaitement à la circonstance, nous dit-il : ne restons pas passifs face aux actuels

"marchands du temple" de l'audiovisuel.

Benoit et Bernard expliquent alors leur but et leurs activités qu'ils vont illustrer à l'aide de 5 ou 6 cassettes vidéo. Etonnement de l'assistance en apprenant le peu d'empressement mis en général par les responsables TV à répondre à leurs lettres. Admiration pour le travail déjà accompli et l'effort encore à fournir par la dynamique équipe qui anime l'A.T.A. Les affiches "1994 : des téléspectateurs agissent..." sont favorablement accueillies, certains en demandent plusieurs.

Par contre, la "pétition" ou "lettre collective de lecteurs" demandant un débat contradictoire avec le Pape Jean-Paul II a semblé irréfléchie et montrer un certain manque de circonspection, les voyages du Pape sont, en effet, organisés et minutés longtemps à l'avance (1).

Je termine en redisant notre admiration pour la ténacité (comme une goutte d'eau qui use le rocher) et le dynamisme de l'équipe de l'A.T.A. que nous félicitons chaleureusement.

Françoise Gilson,
invitée par "Fraternité de Route"

(1) NDRL : voir un autre "son de cloche" chrétien concernant notre "pression" dans "Votre courrier" page 2.

RENDEZ-VOUS, JEUDI 24 AVRIL À 20H

Un "Forum-TV", c'est une soirée "Tupperware-TV". Deux de nos animateurs viennent à votre domicile privé ou au local de votre association avec des extraits vidéos des bavures et des prouesses d'émissions TV magnétoscopées durant les semaines qui précèdent notre rencontre. C'est gratuit (sauf les éventuels frais de transport) mais, en échange, rassemblez au moins une quinzaine de participants ! Nous mettons à votre disposition une lettre-type et un modèle d'invitation pour vos invités. Contactez-nous par écrit au moins un mois à l'avance pour réserver votre Forum-TV.

Les Forums-TV organisés dans des familles n'ont pas besoin de promotion dans le présent mensuel. Les autres, nous les annonçons volontiers. Le programme ne peut être publié car il est dépendant de l'actualité.

NOUS VOUS CONVIONS À ASSISTER AU FORUM-TV QUI SE DÉROULERA À NIVELLES,

LE JEUDI 24 AVRIL À 20 HEURES,
AU CAFÉ "LE CENTRAL" AU 7, PLACE SCHIFFELERS
(PRES DE LA GRAND-PLACE DE NIVELLES)

ORGANISATION : LE PAC - TÉL : 067 / 21 57 89, APRES 19H30.
ENTRÉE : 50 F (GRATUIT POUR LES CHÔMEURS ET LES MINIMEXÉS).

POUR UN DÉBAT TÉLÉVISÉ AVEC LE PAPE (SUITE)

Même un administrateur de la RTBF a signé la "pression" que nous avons lancé le mois dernier... Beaucoup nous disent que nous sommes utopistes. Sans cette qualité-là, est-il possible d'amorcer une évolution des mentalités ?

Pour rappel, sans prendre position ni pour, ni contre la venue du Pape, nous demandons aux télévisions belges de proposer au Souverain Pontife l'organisation d'un débat contradictoire en sa présence et en direct, au cours de son voyage chez nous, au mois de mai prochain.

C'est une demande qui émane d'une association de téléspectateurs qui s'oppose à la langue de bois et qui croit que la communication et la confrontation des opinions -sur les problèmes temporels tels que la santé, l'aide au tiers-monde, l'évolution des médias, la vie sexuelle, etc.- est nécessaire.

L'A.T.A. n'a pas l'intention de participer à ce débat, ni de proposer des noms d'intervenants aux chaînes de télévision. Ces choix relèvent exclusivement des décisions journalistiques de celles-ci.

Nous préférons agir avant l'événement plutôt que de nous plaindre après. L'expérience de la Guerre du Golfe nous a incité à entamer cette action préventive avant la médiatisation probablement de masse de cette venue dans notre pays de sa sainteté Jean-Paul II.

Tant chez les chrétiens que chez les athées et les agnostiques, cette "pression" suscite des avis contradictoires (voir, dans le présent journal, rubrique "Forum-TV" et "Votre courrier").

Les quotidiens "LE SOIR" (10-3-94) et "DE MORNINGEN" (22-3-94) y consacrent des articles.

Vos "pressions" signées comment à nous parvenir. Au moment où vous lirez ces lignes, il sera encore temps de nous les renvoyer.

Ce qui nous intéresse tout particulièrement, ce sont les réponses de sa Sainteté le Pape Jean-Paul II, de son Excellence Monseigneur Moretti, Nonce Apostolique et du Père H. Pirlot, secrétaire de la conférence épiscopale, chargé des relations avec les médias ainsi que des Présidents des Conseils d'Administration des différentes chaînes de télévision de service public ou privées belges à qui nous aurons envoyé notre requête. Nous espérons les publier dans notre prochain journal.

Kritische kijkers willen tv-debat met de paus

BRUSSEL. EIGEN BERICHTGEVING
De Association des Télé-spectateurs Actifs (ATA) wil een tv-debat met de paus. Dit is een maand hoopt ze te krijgen. De kranten "LE SOIR" (10-3-94) en "DE MORNINGEN" (22-3-94) hebben erover geschreven. Het is een artikel. Uw "drukken" tekens komen tot ons. Wanneer u deze regels leest, zal het nog tijd zijn om ons te schrijven.

Des téléspectateurs veulent un débat contradictoire Pour un face-à-face avec le Pape
L'Association des téléspectateurs actifs se bat pour une évolution humaniste du paysage. Pourquoi un débat ? Nous sommes des téléspectateurs agnostiques. Nous sommes des croyants. Nous sommes des agnostiques. Nous sommes des croyants. Nous sommes des agnostiques. Nous sommes des croyants.

Mon numéro de compte : - -

NOUVEL ORDRE PERMANENT À DATE CONVENUE

Je soussigné : _____ titulaire du compte précité
demeurant à _____

donne ordre de payer pour une durée indéterminée (1) : mensuellement (2) trimestriellement

à partir du _____ / _____ /1994 un montant de _____ Francs.

au bénéfice du compte bancaire n°001-0837560-41

BENEFICIAIRE : A.T.A. a.s.b.l
Rue / n° : Rue des Pâquerettes, 16
Code postal / Localité : 1030 BRUXELLES
Communication : Cotisation

Date et signature du titulaire du compte

Cachet de l'agence

(1) Toute révocation ou modification de cet ordre sera notifiée par pli recommandé envoyé au siège central ou par un avis signé dans votre agence 15 jours avant l'échéance.

(2) Cocher la case adéquate.

C'EST COMBIEN ?

L'A.T.A. ne reçoit jusqu'à présent aucun subsid. Conséquence : nos finances, c'est nous... et c'est vous.

Les membres reçoivent notre périodique "Comment Télé-Vous ?" ont accès à notre service de documentation, etc.

Devenez membre de notre a.s.b.l. en cotisant 400 francs/an (pour les étudiants, les chômeurs, etc.) et 1200 francs/an (pour les autres).

Il vous suffit de verser cette somme au compte de l'A.T.A. : 001-0837560-41.

À DÉPOSER À VOTRE AGENCE BANCAIRE

Néanmoins, nous préférierions une autre formule de financement car notre action vise le long terme. Offrez-nous un ordre permanent. Sur celui-ci, les étudiants et les chômeurs verseront un montant de 100 Fb chaque trimestre. Et les autres personnes, 100 Fb chaque mois. Remplissez à cet effet le formulaire ci-dessus et déposez-le à votre agence bancaire. Merci.

OBJECTIF TERRE : À QUAND, LA DÉCISION ? (SUITE)

Avec les représentants de Greenpeace, d'Inter-Environnement Wallonie et du WWF (World Wide Fund For Nature), l'A.T.A. a cosigné un courrier envoyé par Objectif D.I.R.E. à l'Administrateur Général de la RTBF pour lui demander où en est l'état d'avancement du projet de la création d'une nouvelle émission destinée à remplacer "Objectif Terre" et de confirmer que celle-ci sera bien effective en septembre 94.

Monsieur Jean-Louis Stalport a répondu, le 21 mars 1994 : "Votre courrier concernant un projet d'émission sur l'environnement à la RTBF m'est bien parvenu et je prends note de vos remarques. Soyez assurés que nous ferons tout ce qui est possible pour que ce projet voie le jour en septembre 1994".

Après près d'un an de revendications de près de 10.000 téléspectateurs, une date a enfin été arrachée presque aux forceps. Il faudra maintenant définir ce que veut dire le "nous ferons tout ce qui est possible"... Des budgets exceptionnels ont été accordés pour couvrir des activités ponctuelles (le 50ème anniversaire du Débarquement et la visite du Pape) et c'est très bien. "Ce Soir" est remplacé par "Info Première", depuis le 28 mars. Par contre, une émission sur l'environnement, tellement utile à l'avenir de notre Terre reste au stade de la promesse et de la bonne volonté. Peut-on parler de deux

poids, deux mesures...

Le souhait de mener à bien ce projet existe au Centre de Charleroi de la RTBF. Son nouveau directeur Jean-Jacques Jaspers l'a prévu dans son "rapport introductif" que le quotidien "LE SOIR" a présenté dans son édition du 22 mars 1994 : "la reprise sous une autre forme d'un magazine de reportages consacrés à l'environnement" constitue l'un des projets à réaliser "à moyen et à long terme". S'il y a des freins -l'avenir nous l'apprendra- ils seraient donc ailleurs...

Il y a urgence car la grille des programmes de l'automne est en cours d'élaboration. Pour passer du "possible" à une vraie décision avec les moyens financiers que celle-ci sous-tend, une action "surprise" s'avère utile.

UNE ACTION SURPRISE

Elle se déroulera le 25 avril prochain, en présence de nombreuses associations ainsi que de personnalités telles que la philosophe des sciences Isabelle Stengers ou François Terrasson, l'auteur de "La peur de la nature", etc. Pour y participer, contactez "Objectif D.I.R.E.", Rue Le Lorrain, 96 - 1210 Bruxelles. Tél.: 02/ 426 91 91.

Les membres de l'A.T.A. qui souhaiteraient visionner les émissions de feu "Objectif Terre" peuvent nous contacter au 02/ 539 19 79.

QUI FAIT QUOI À "COMMENT TÉLÉZ-VOUS ?"

Rue du Viaduc, 19 - 1050 Bruxelles • Tél. et FAX : 02/539 19 79

Rédaction :

• Françoise Gilson • Benoit Goossens • Bernard Hennebert • Anne-Marie Raison

• Illustrations : Esde • Mise en page : Benoit Goossens

• Impression : Copytou (02/ 770 04 61)

• L'équipe de l'A.T.A. se compose de (par ordre alphabétique) :

• Paula Bouchez • Colette Godot • Benoit Goossens • Linda Goossens • Bernard Hennebert

• Branislav Milic • Mireille Parent • Jean-Christophe Pirnay • Pierre Ravach • Thierry Riechelmant

• Tom Rijdam • Aviva Salama • Patrick Sénéart